

N° Dossier : 5521-2024-555a

AVIS

En application du Règlement communal sur la protection des arbres du 15 décembre 1989, la Municipalité porte à la connaissance du public la demande d'abattage suivante :

Essence (souche de type)	Laurelle
Hauteur	1.80 m
Diamètre du tronc	10 cm
Situation	Chemin Derrey Vuvoé 12
Motif de la demande	Espèce invasive

Sis sur la propriété de **M. et Mme Chatelan Céline et Michael**
Parcelle n°555
Chemin Derrey Vuvoé 12

Une compensation sera demandée.

Toutes remarques ou opposition peuvent être déposées, par écrit, auprès de la Municipalité d'ici au 11 août 2024.

La Municipalité

Etagnières, le 11.07.2024